



Conseil régional

Groupe Ensemble Île-de-France

Madame Dominique FIS

Directrice Académique des services de
l'Éducation nationale

Châtillon, le 2 mai 2020

Objet : Fermeture de classes rentrée scolaire 2020-2021 – Demande de moratoire - Châtillon

Madame la Directrice,

J'ai été informée d'un projet de nouvelles fermetures de classes à Châtillon pour la rentrée scolaire 2020-2021 : une classe maternelle serait ainsi fermée à Joliot Curie et deux classes élémentaires à Langevin Wallon et Marcel Doret.

Notre ville a déjà payé un lourd tribut en terme de fermetures de classes ces dernières années sans prendre en compte les nouvelles constructions et l'arrivée de nouvelles familles. Cela a donné lieu dans certaines écoles à des classes surchargées, entraînant cette année la nécessité de procéder à des réouvertures de classe notamment à l'école du Parc.

Alors que la rentrée des classes 2020-2021 se fera dans un contexte inédit où la communauté éducative devra être appuyée pour assurer le suivi de nos enfants suite à la crise sanitaire que nous traversons et compte-tenu des effets du confinement, il n'est pas acceptable de projeter des fermetures de classe.

Je attire spécifiquement votre attention sur l'école Joliot Curie qui accueille un public sensible qui devra être particulièrement encadré et suivi l'année prochaine. Cette école a déjà vu une classe fermée il y a 5 ans. Vous le savez, tous nos enfants n'ont pas bénéficié de la même continuité pédagogique dans les familles compte-tenu des inégalités sociales, de logement ou de l'accès au numérique. Fermer une classe viendra renforcer ces inégalités là où l'école républicaine doit permettre de les résoudre. Cette école accueille par ailleurs le dispositif ULIS et risque d'être encore fragilisée si cette fermeture devait être actée.

Si nous dénonçons depuis plusieurs années l'incurie de la Municipalité sortante sur la gestion des dérogations et l'absence de données claires sur les programmes immobiliers qui ont donné lieu en 5 ans à 6000 habitants supplémentaires, cela ne doit en aucun cas préjudicier aux Châtillonnais pour lesquels le service public de l'enseignement doit être assuré dans les meilleures conditions.

Je vous demande donc un moratoire quant à toutes les fermetures de classe envisagées, ainsi que le maintien nécessaire des ouvertures de classes projetées pour compenser les fermetures des années précédentes et l'ouverture de postes de enseignants en nombre suffisant pour permettre des conditions d'apprentissage et d'enseignement optimales à tous nos enfants.

Les Parents d'élèves châillonnais sont largement mobilisés sur cette question et je crois qu'il est possible d'entendre leur inquiétude quant à la dégradation des conditions d'accueil des enfants.

Dans l'attente de vos éléments, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de toute ma considération.

Nadège AZZAZ
Conseillère Régionale d'Ile-de-France
Conseillère Municipale de Châtillon

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AZZAZ', with a horizontal line drawn underneath it.